

CALIBRE

Assemblée générale mixte du 16 octobre 2026

30 septembre 2026

CALIBRE, acteur mondial du tir, annonce que ses actionnaires sont avisés qu'une assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société se tiendra le 16 octobre 2026 à 10 heures au siège social.

L'avis de réunion valant avis de convocation et comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions est disponible sur le site Internet de la Société : [Infos réglementées - CALIBRE GROUPE](#).

Recevez gratuitement toute l'information financière de CALIBRE par e-mail en vous inscrivant sur : www.calibre-groupe.com

A propos de CALIBRE :

Fondé en 1986, CALIBRE est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2025, CALIBRE a réalisé un chiffre d'affaires de 20 MEUR et un bénéfice net de 1,8 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CALIBRE est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0014004QR6 – ALIBR) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : +33 1 56 69 61 86